

CERTIFICATION CLEA Socle

ELV028 – RNCP RS 5080

Public

Toute personne souhaitant certifier ses compétences et connaissances personnelles et professionnelles

Pré-requis

Aucun

Durée

Evaluation initiale 06 h 00 en centre

Evaluation finale 3 h 00 en centre

Modalités

Présentiel



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

Résultats Attendus

- Valider ses acquis professionnels et personnels par une certification
- Valoriser ses compétences acquises auprès des employeurs et recruteurs
- Avancer dans son parcours professionnel

Objectifs Pédagogiques

- Valoriser et valider l'expérience professionnelle
- Evaluer ses acquis dans les 7 domaines de compétences

Méthodes Pédagogiques

- Entretien d'accueil, présentation de la certification
- Positionnement par une mise en situation
- Entretien de restitution sur les compétences acquises et non acquises

MODALITES D'ADMISSION

- Sur demande de la personne / de l'entreprise
- Via la plateforme CMaFormation dans le cadre de l'auto-positionnement :
- <https://www.cmaformation-na.fr/formations/view/201902060606>
- <https://www.cmaformation-na.fr/formations/view/201806033935>

Type de validation

Certificat de réalisation
Attestation de validation partielle des acquis
Certificat Cléa numérique

Dates et lieux

VILLENEUVE SUR LOT :

Nous consulter au 05.53.75.75.00

Intervenant

Formateurs expérimentés

Tarifs

Evaluation initiale : 450 euros

Evaluation finale : 250 euros

Le coût peut être pris en charge par :

- France Travail (DE) / OPCO (Entreprises)
- Région (DE)
- CPF
- Financement personnel

CERTIFICATION CLEA Socle

ELV028 – RNCP RS 5080

Programme et déroulement

Evaluation initiale

• Accueil individualisé (1 h 30)

- Accueil et présentation du CléA Socle
- Parcours de la personne
- Parcours emploi
- Recueil de l'engagement
- Recueil des éléments nécessaires au dossier

• Mise en situation évaluative (3 heures)

Mise en situation selon un scénario prédéfini reposant sur la maîtrise de 7 domaines :

- Savoir communiquer en français : oral/ écrit
- Connaître les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- Être capable de travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe
- Savoir travailler en autonomie et de réaliser un objectif individuel
- Être capable d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Connaître et maîtriser les gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

• Entretien de restitution (1 h 30 mn)

- Restitution globale de manière détaillée, par domaine de compétences acquises ou à acquérir.
- Remise des documents

Deux cas de figure en fonction de l'acquisition ou non des compétences demandées :

• CAS N°1

- Les compétences sont validées : Présentation au jury pour validation de la certification.

• CAS N°2

Validation partielle des compétences attendues :

- Préconisations : remise à niveau dans le but d'obtenir les compétences non acquises, afin de valider la certification
- Évaluation finale

CERTIFICATION CLEA Socle

ELV028 – RNCP RS 5080

Evaluation finale

- **Mise en situation évaluative (2 h)**

Mise en situation selon un scénario prédéfini. Evaluation des 7 domaines de compétences ou des domaines non acquis :

- Savoir communiquer en français : oral/ écrit
- Connaître les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique
- Être capable de travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe
- Savoir travailler en autonomie et de réaliser un objectif individuel
- Être capable d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Connaître et maîtriser les gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

- **Entretien de restitution (1 h)**

Restitution globale, par domaine de compétences acquises ou encore à acquérir

Deux cas de figure en fonction de l'acquisition ou non des compétences demandées :

- **CAS N°1**

L'ensemble des 7 compétences sont validées :

- Présentation du dossier au jury de certification pour validation définitive

- **CAS N°2**

Validation partielle des compétences attendues :

- Préconisations pour l'obtention des compétences non encore acquises
- Nouveau passage de l'évaluation finale